

# Projet personnalisé en ESSMS : le construire pour le faire vivre

## PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : MGTEP02A



### Compétences visées

*Élaborer une démarche pérenne de construction du projet personnalisé.*

## Objectifs et contenus

### Appréhender le cadre réglementaire du projet personnalisé

- Le cadre légal et réglementaire : de la loi 2002-2 aux lois de modernisation et transformation du système de Santé, CASF, référentiels de bonnes pratiques de la HAS.
- Les notions clés : autodétermination, co-construction et interdisciplinarité.
- Les éléments structurants : droits et libertés des personnes accueillies, bienveillance, articulation entre vie en collectivité et intimité.
- Les étapes incontournables du projet personnalisé.
- La démarche d'accompagnement individualisé au service de la qualité de vie et de soin.

### Comprendre les rôles et les missions des acteurs-clés du projet personnalisé

- Le coordinateur de projet.
- Le référent.
- Les places du résident et de ses proches.
- La collaboration référent/coordonateur/résident/famille.
- La communication autour du projet.

### Élaborer un projet personnalisé

- Le recueil des données de la demande d'hébergement à l'accueil en institution :
  - le bilan d'entrée,
  - l'entretien projet,
  - l'analyse des éléments recueillis.
- La formalisation des objectifs : actions à mener, activités à mettre en place.
- Le suivi du projet : point d'étapes en fonction des ressources mobilisées.
- L'évaluation : reconduction ou définitions de nouveaux objectifs.

### Maîtriser les outils d'une collaboration multilatérale

- Les outils collaboratifs : réunions d'équipe et étapes de co-construction du projet de vie, participation de la famille ou des proches.
- Les temps de synthèse.
- Le contenu du projet de vie : actions à mener, activités à mettre en place et coordination.
- Les entretiens avec le résident et/ou ses proches.
- L'articulation entre projet personnalisé et projet de soin.
- L'organisation des soins au service de l'individualisation.

## Méthodes

- Apports cognitifs et législatifs.
- Ateliers pratiques.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé travaillant en EHPAD ou en institution gériatrique.

## Valeur ajoutée

La formation permet aux participants d'analyser les enjeux de la mise en œuvre d'un projet personnalisé pour chacun des acteurs y prenant part. Il en découle, à travers des ateliers pratiques, la formalisation d'étapes et d'outils qui permettront à la démarche de s'ancrer facilement dans les pratiques et de voir enfin les projets personnalisés prendre vie.

## Pré-requis

Aucun

## Dispositif d'évaluation

### **L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :**

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **28/05/2024**